



Chargé (e) de cours - Inspection municipale en bâtiment et environnement (Lois et règlements en inspection municipale)

| |
|---|
| Identification du concours |
| Titre d'emploi Chargé (e) de cours - Inspection municipale en bâtiment et environnement (Lois et règlements en inspection municipale) |
| Numéro de référence FC-2025-222-1416 |
| Numéro de la discipline 222 |
| Discipline Techniques d'aménagement et d'urbanisme |
| Secteur d'enseignement Formation continue |
| Année/Session Hiver 2025 |
| Type de cours Théorie et laboratoire |
| Affichage |
| Début d'affichage interne 2024-10-31 |
| Fin d'affichage interne : 2024-11-10 23:59 |
| Interne |
| <p>Groupe Collegia, service de formation continue du Cégep de Matane, offre une grande variété de formations créditées et de formations en entreprise qui se donnent localement ou bien à distance, pour une clientèle répartie dans l'ensemble du Québec.</p> <p>Dans le cadre d'une attestation d'études collégiales (AEC) en « Inspection municipale en bâtiment et environnement » EEE.08, dispensée 100% en classe virtuelle interactive, la Direction de la formation continue du Cégep de Matane requiert les services d'enseignantes ou d'enseignants pour la charge de cours suivante :</p> <p>222-1A5-MT Lois et règlements en inspection municipale</p> <p>Un accompagnement adapté sera dispensé à la personne retenue pour l'utilisation des environnements d'apprentissage de même que pour l'élaboration du contenu de cours. Un conseiller pédagogique est attiré au programme afin de soutenir et encadrer les chargés de cours.</p> |



Salaire : selon la convention collective, taux horaire entre 94,11\$ à 131,34\$ selon les expériences de travail et la scolarité pertinentes reconnues.

Pour plus de détails sur la formation, veuillez suivre le lien suivant :

<https://www.collegia.qc.ca/formations-credibles/inspection-municipale-en-batiment-et-en-environnement/>.

Le Cégep de Matane souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les handicapés, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature.

Qualifications requises

Diplôme terminal de premier cycle universitaire dans la discipline concernée ou une expérience jugée suffisante.

La connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte (Word), de la navigation et recherche Internet, l'usage courant du courrier électronique et l'utilisation courante d'environnements d'apprentissage médiatisé (Moodle / Zoom) sont nécessaires pour dispenser la formation et supporter les étudiants en apprentissage virtuel.

Le cours est offert totalement à distance dans une formule hybride (40% d'activités synchrones et 60% d'activités asynchrones).

Bien que certaines activités soient asynchrones, la personne chargée de cours se doit d'offrir un enseignement lors des classes virtuelles prévues à l'horaire : exposé magistral, réalisation d'activités d'apprentissage ou d'exercices formatifs avec les étudiants, animation d'activités réalisés en équipe, etc. De plus, elle a la responsabilité d'encadrer les personnes étudiantes inscrites à son cours.

Les activités de formation prévues en classe Zoom sont enregistrées pour visionnement ultérieur par les étudiants inscrits au cours.

Exigences particulières

Avoir une bonne maîtrise de la langue française ;

Aptitudes en communication interpersonnelle ;

Démontrer des aptitudes pédagogiques;

Utiliser efficacement les technologies de l'information et des communications, ainsi que les logiciels spécialisés propres au domaine enseigné.

Remarques

Si votre expérience professionnelle a évolué depuis votre dernière visite, nous vous invitons à joindre votre curriculum vitae afin de faire valoir l'ensemble de votre cheminement professionnel. Faites parvenir votre candidature au plus tard le 10 novembre 2024 à l'attention de Mme Karine Lebrun.

Notez que la lettre de présentation est obligatoire. Veuillez donc joindre votre lettre, SVP.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.

| |
|--|
| Détails du concours |
| Lieu de travail À distance |
| Entrée en fonction prévue 2025-01-13 |
| Concours formation continue |
| Charges disponibles 2 charges |
| Numéro du cours 222-1A5-MT |
| Titre du cours Lois et règlements en inspection municipale |
| Nombre d'heures 60 heures |
| Cours assuré ou probable Cette offre d'emploi est conditionnelle au nombre suffisant d'inscriptions. |
| Durée de l'emploi prévue Environ 15 semaines |
| Horaire du cours En soirée |
| Note(s) Ce cours permet à la personne étudiante d'utiliser les lois et les règlements afin de répondre à diverses demandes d'information. Celle-ci apprend à chercher, à citer et à résumer les informations contenues dans les lois et les règlements afin de les associer à des cas donnés en inspection municipale. Avec ce cours, la personne en formation détermine les devoirs et les pouvoirs des inspectrices municipales et des inspecteurs municipaux ainsi que les responsabilités des diverses organisations municipales au Québec. Ce cours amène les étudiantes et les étudiants à agir avec autonomie et prudence. Au terme de ce cours, la personne étudiante : <ul style="list-style-type: none"> • comprend le cadre législatif et réglementaire propre à l'inspection municipale; • a développé une lecture efficace des documents légaux; • comprend les pouvoirs et les devoirs des inspectrices municipales et des inspecteurs municipaux; • saisit les responsabilités des organismes du domaine municipal québécois; • interagit adéquatement avec les personnes qu'elle côtoie. |